

L'EPOUVANTRAIL CHARTE DU COUREUR

En s'inscrivant à L'EPOUVANTRAIL, le coureur s'engage à respecter le présent règlement.

<u>Description de l'événement</u>:

L'EPOUVANTRAIL est une course pédestre de nuit, ou les participants auront pour objectif de courir pour sauver sa vie.

Nous proposons 3 courses, la BIG DEAD d'une distance 10 km, et la MINI DEAD de 5,8km et la TINY DEAD d'une distance de 3km, ouverte à tous (sportifs ou non sportifs).

Des épouvantreurs tenteront de vous ralentir sur la BIG DEAD (10km) et sur la TINY (3km). Pour la MINI DEAD (5.8km), les coureurs seront munis de 2 vies et devront éviter de se les faire prendre.

Cette course se déroule sur la commune de Franséches dans le village de Masgot le **27 octobre 2018**.

Organisation:

Cette course est organisée par le Comité Départemental UFOLEP de la Creuse, en partenariat avec les amis de la Pierre, et avec le soutien de différents adhérents de nos associations.

Conditions d'accès:

- Big Dead (10km): adultes et enfants nés avant 2002
- <u>Mini Dead</u> (5km): Pas d'âge minimum, cette épreuve étant non chronométrée, (course ou marche)
- Tiny Dead (3km): adultes et enfants nés avant 2006

Inscriptions (avant le jeudi 25 octobre - minuit) :

- <u>Date d'inscription</u>: Les inscriptions sont ouvertes du 24 juin au 25 octobre 2018 minuit, en individuel ou en équipe (3 personnes minimum maximum 6 personnes)
- Conditions:

Pour la BIG DEAD (10km) et la TINY DEAD (3km):

-Etre **titulaire d'un certificat médical** de « non contre indication à la pratique de la course à pieds en compétition » datant de moins d'un an à la date de la course. **-ou d'une licence** UFOLEP, FFA, Triathlon, FSGT, FSCF (avec la mention « course à pied » en cours de validité le jour de la course).

Pour la MINI DEAD (5km): Pas besoin de certificat médical







- Tarifs:

Big Dead (10km) : 15€ (Comprenant l'entrée de Masgot Hanté) **Mini Dead** (5km) : 10€ (Comprenant l'entrée de Masgot Hanté) **Tiny Dead** (3km) : 5€ (Comprenant l'entrée de Masgot Hanté)

- <u>Procédure d'inscription</u>:

Envoyer:

Bulletin d'inscription, pour chaque engagé (pour les équipes envoyer les fiches d'inscription dans une même enveloppe)

Chèque d'inscription à l'ordre de l'UFOLEP 23, tarif TINY DEAD (3km) 5€ - MINI DEAD (5km) 10€ - BIG DEAD (10km) 15€. (Entrée Masgot hantée offerte)

Photocopie de la licence pour les licenciés UFOLEP, FFA, Triathlon, FSGT, FSCF (avec la mention « course à pied » en cours de validité le jour de la course).

Si non : Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition et datant de moins d'un an à la date de la course.

Pas besoin de certificat médical ou licence pour la MINI DEAD (5km) cette épreuve est non chronométrée, ouverte à tous et à allure libre (marche/footing).

Par courrier: à l'UFOLEP 23, 3 place Varillas 23000 GUERET.
Par mail: trailufolep23@gmail.com

L'inscription ne sera valide qu'à réception de tous les documents et à envoyer avant le 25 octobre.

Retrouver les inscriptions sur le site internet : www.cd.ufolep.org/creuse
ou https://trailufolep23.wixsite.com/epouvantrail

- Annulation de l'inscription :

L'organisateur se laisse le droit, en cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toutes circonstances mettant en danger la sécurité des participants, de modifier ou d'annuler l'épreuve, ainsi qu'en cas de manque d'inscription. Dans ce cas, le remboursement intégral des frais d'inscription sera effectué sur demande.

Tout engagement et ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

Cet engagement est personnel, il n'est autorisé de rétrocession de dossard à une tierce personne.

Chronométrage:

Sur l'épreuve sera effectué un classement au temps réalisé, les coureurs possèdent 2 vies chacun, selon le nombre de vies perdues ils devront effectuer une boucle ou deux boucles dans le village. La MINI DEAD (5km) ne sera pas chronométrée.







Déroulement de l'événement :

- Retrait des dossards:

Les dossards pourront être retirés :

- Le vendredi 26 octobre entre 16h-18h au bureau du Comité UFOLEP 23, 3 place Varillas 23000 GUERET.
- Le samedi 27 octobre, jusqu'à 30 min avant chaque course, sur le village de Masgot.

Aucun coureur ne pourra prendre le départ sans dossard.

- <u>Départ</u>: Il aura lieu le samedi 27 octobre à partir de 18h30 pour la TINY DEAD (3km), 19h pour BIG DEAD (10km), et de 19h30 pour la MINI DEAD (5km) dans le village de Masgot, commune de Franséches.
- <u>Arrivée</u> : dans le village de Masgot à Franséches.

Sécurité:

- Certificat médical:

Les participants non licenciés UFOLEP, FFA, Triathlon, FSGT, FSCF (avec la mention « course à pied » en cours de validité le jour de la course), doivent être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'un sport d'endurance, en compétition, datant de moins d'un an à la date de l'épreuve. (Sauf pour la MINI DEAD)

- <u>Signalisation</u>:

Des panneaux de signalisation fluorescents et de la rubalise, baliseront le parcours. Des signaleurs seront disposés à divers endroits.

- Service de sécurité :

Mise en place de poste de secours avec des secouristes. Ceux-ci seront équipés de talkie walkie, ils seront contactés par des jalonneurs répartis sur le parcours en cas de besoin.

La course pourra être neutralisée, quelques instants, pour l'évacuation d'un blessé et laisser passer en priorité les véhicules de secours.

Si un ou plusieurs des ateliers ou point du circuit présentent, à l'usage, un risque imprévu pour les concurrents, leur accès sera interdit sur décision de l'organisation.

Des signaleurs « bénévoles » seront présents sur chaque intersection. Ils réguleront le flux des participants et signaleront tout danger éventuel.







- <u>Assurance</u>: l'épreuve est couverte par une assurance responsabilité civile, souscrite par le Comité UFOLEP 23 pour la journée du 28 octobre 2017. Il incombe aux participants de s'assurer personnellement. La responsabilité de l'organisateur sera dégagée, dès votre inscription, pour abandon, disqualification, par décision médicale ou sur décision de l'organisation.

<u>Tenue vestimentaire</u>: Déguisement de rigueur !!!

<u>Obligatoire: lampe frontale et gilet fluorescent OBLIGATOIRE</u>

Il est conseillé aux participants d'utiliser des chaussures running de type « trail ». Les chaussures à pointes ou avec crampons sont interdites.

Ravitaillement:

Deux ravitaillements seront proposés, un à la moitié du parcours et l'autre à l'arrivée.

Droit à l'image :

J'autorise la libre utilisation des photos et vidéos et tout enregistrement réalisé sur l'UFO Y ALLER. Elles seront diffusées sur le site internet ainsi que le page Facebook dédiée à la course. Vous pouvez à tout moment, vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de ces données si vous le jugez utile. Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages.

CNIL:

Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de rectification de vos informations personnelles. Vous pouvez, par notre intermédiaire, être amené à recevoir des informations sur nos diverses manifestations. Si vous ne souhaitez pas les recevoir, veuillez nous le signaler par courrier.

Récompenses:

- BIG DEAD (10km) : Les trois premiers hommes, femmes, équipe, joëlette recevront une récompense
- TINY DEAD (3km) : Les trois premiers enfants de 12 à 16 ans recevront une récompense.
- MINI DEAD (5km) : Pas de chronométrage, donc pas de récompensés.

Le classement par équipe se fera à l'arrivé du dernier de l'équipe.

Limitation du nombre de personne :

Les inscriptions sont limitées à 400 personnes par course. Dès que ce nombre sera atteint les inscriptions seront closes.

Respect de l'environnement :

Il est demandé à chaque participant de respecter la propreté du site. Des poubelles seront à la disposition des concurrents après le ravitaillement.



